

CA1
doc
CA1
EA55
D31 23
FRE
1993/94
hiver

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01063738 0

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
FEB 9 1994
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Le Bulletin du désarmement

Numéro 23 - Hiver 1993/94

Le Traité sur les FCE :

La première étape des réductions est terminée

À minuit le 16 novembre, on a franchi une étape importante dans la mise en oeuvre du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE) : la première «phase de réduction» venait alors de prendre fin. Plus de 17 000 équipements limités par le Traité (ELT) avaient été détruits ou convertis à des rôles non militaires, selon des procédures strictes et d'exigeantes mesures de vérification. Un certain nombre de questions n'ont toujours pas été réglées, mais ces résultats sont encourageants. En pratique, le Traité constitue le pivot d'un équilibre sûr et stable en ce qui concerne les forces classiques en Europe.

Bien que le Traité ait été signé le 19 novembre 1990, certaines des dispositions ne sont pleinement entrées en vigueur que le 17 juillet 1992. En résumé, le Traité limite l'OTAN et les pays qui appartenaient au Pacte de Varsovie désormais disparu (ou leurs successeurs) à des «dotations» égales en ELT, et il exige de vastes échanges d'informations devant permettre de savoir où ces ELT se trouvent et à qui ils appartiennent. Le Traité oblige aussi les pays à détruire les dotations en ELT dépassant les quantités nationales autorisées (ce que l'on appelle collectivement l'«obligation de réduction»), mais des quantités limitées de certains types de matériel peuvent être converties à des usages non militaires. Des dispositions détaillées sur les inspections (voir p. 2)



Le Ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali à New York, le 10 novembre. Pendant son premier voyage officiel en dehors du Canada, M. Ouellet s'est réuni avec M. Boutros-Ghali, le représentant spécial de l'ONU pour Haïti, M. Dante Caputo, et les ambassadeurs des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Plus ça change? Coup d'oeil sur la sécurité européenne

L'effondrement du mur de Berlin et de tout ce qu'il symbolisait n'a pas débouché sur l'ère de paix et de stabilité que l'on espérait pour l'Europe. L'instabilité et la guerre sévissent dans l'ancienne Yougoslavie et dans l'URSS d'autrefois. D'autres parties du continent vivent dans le bouleversement et l'incertitude. Pourtant, cette tendance ne domine pas partout. La mise en oeuvre du Traité sur les FCE se fait selon l'échéancier établi; elle encourage la coopération entre les parties aux fins de la sécurité, et des limites sont ainsi établies quant au nombre de grands systèmes d'armes qui pourront exister en Europe dans l'avenir. La CSCE a mis sur pied une petite structure institutionnelle qui agit dans divers domaines, depuis la

limitation des armements jusqu'à l'économie, en passant par la foresterie et les droits des minorités. L'OTAN encourage la croissance de la démocratie chez ses anciens ennemis et elle soutient les opérations de maintien de la paix organisées par l'ONU.

Le Canada s'intéresse de près à la sécurité européenne depuis les deux grandes guerres mondiales. La nécessité de garantir la stabilité de l'Europe et d'entretenir des rapports transatlantiques significatifs lui paraît plus vitale que jamais. Dans le présent numéro du *Bulletin*, nous examinons de près les efforts que le Canada déploie pour contribuer à instaurer une gamme d'accords et d'institutions grâce auxquels l'Europe réussira à préserver sa sécurité.

Dans ce numéro

André Ouellet nommé Ministre.....	2
La contribution du Canada à l'Europe.....	3
La CSCE : l'édification de la sécurité coopérative en Europe ..	4
Le FCS de la CSCE.....	6
Le Réseau CSCE assure la rapidité des communications ..	7
Mise à jour sur le Traité «Cielis ouverts».....	7
Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord.....	8
COCONA — Adoption d'un plan de travail.....	8
Maintien de la paix : la contribution de l'OTAN.....	8
La réponse du Canada à la crise dans l'ancienne Yougoslavie	9
La dimension nucléaire de la sécurité européenne.....	10

Étouffer la menace nucléaire.....	10
Le Canada dénonce l'essai chinois.....	11
CAC: 151 pays ont signé.....	11
Le groupe d'experts de la CABT a terminé ses travaux... ..	12
L'UNSCOM crée des précédents en matière de vérification	12
Rapport de la Première Commission.....	13
L'ambassadrice au désarmement devant l'AGNU 48.....	14
Le premier rapport du Registre des armes.....	16
Maintien de la paix : Expansion des opérations au Rwanda	17
Processus de paix au Moyen-Orient.....	17
L'OEA et les MDC.....	18
Atelier sur la poursuite spatiale.....	18
Point de mire : la CSCE.....	18